

FLEURY

Lys Infos

L'ESSENTIEL DE FLEURY



Commune nature



DÉMARCHE ZÉRO PESTICIDE



Décembre 2025 - n° 35



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Artisans et indépendants

A2C sécurité incendie

Matériel de sécurité incendie
Pierre DESSINGER 5, chemin de Metz
Tél. 09 67 05 00 33 - 06 08 00 17 37
contact@a2c-incendie.fr -
www.a2c-incendie.fr

Architecte D.P.L.G. Vincent CALMES

9, rue Gérard Mansion
Tél. 03 87 52 59 30

Coiff'Elle Création

11, rue des Roses
Tél. 03 87 52 53 97

Christian RENOV

Menuiserie/ébénisterie/parquets
Christian HAFNER
2, rue des Pervenches
Tél. 03 87 52 52 43 / 06 36 22 23 87

DBOSSL Kevin Kratz

Débosselage sans peinture
4, rue du Gros Chêne
Tel. 07 86 48 49 04
www.dbossel-auto.fr

Entreprise Jean-Louis WILLAUME

Maçonnerie
4, rue du Moulin
Tél. 03 87 52 64 71

Entreprise CUCCI Martin

Carrelage peinture
26 bis, rue Mansion
Tél. 06 60 05 74 16 / 09 66 90 40 45
martin.cucci@gmail.com

Garage Laurent MIEDICO

Agent RENAULT
5, rue Nationale / Tél. 03 87 52 53 80

L'Atelier Moto du Barbu

Ludovic WYGODA
Mécanicien moto à domicile ou travail
Tél. 07 43 63 72 18
lateliermotodubarbu@outlook.fr
<https://sites.google.com/view/lateliermotodubarbu>

ALL ELEC

Electricité Générale
7 rue de l'Eglise / Tel. 07 88 48 34 67
mathias.vileo@gmail.com

JCS Multi Bati

Tous travaux intérieurs bâtiment
Jean Claude Schmidt
1, rue des Vignes
Tel. 06 98 93 86 65

LEWIS TOITURE

8, rue des Roses
Tél. 06 29 16 62 92
lewis.toiture@sfr.fr

SARL HOME PEINTURE

Peinture intérieur, papiers peints,
ravalement, isolation
8, rue du Patural
Tel. 03 87 55 48 28-06 60 10 95 26
homepeinture57420@orange.fr

CLEMENT CONSULTING RH

Cabinet de conseil RH & Paie
Lisa CLEMENT
06 01 32 56 15
clement-rhconsulting@hotmail.com

DG DETAILING

Nettoyage Automobile
à domicile ou au travail
07 86 31 42 95
dgdetailing@outlook.fr

LISICA CONCEPT

Jeux de société
Laurent CURY
7, rue des Bleuets
Tel. 07 83 63 39 34
contact@lisicac.fr
<https://games.lisicac.fr>

DOG'S LIFE

Education et rééducation des chiens
Magali KIENNEMANN
Tel. 06 03 17 32 54
dogslife057@gmail.com

L'INSTITUT

Manucure, beauté des pieds,
cils, browlift
7 b rue des Myosotis
Tel. 07 69 54 06 45
www.planity.com/l institut-57420-fleury
Instagram / facebook

Professions Libérales

Ostéopathe

Hélène LAMBRECHT
Ostéopathe D. MROF
28 A, rue Gérard Mansion
Tel. 03 87 35 07 95
osteo.lambrech@gmail.com
www.osteolambrech.fr

Micro-crèche

Crechendo / Famille Rurale
9, chemin de Metz
Tel. 03 87 39 37 50
crechendo@outlook.com

Orthophonistes

Delphine FONTENEAU,
Alexia CLARA,
Ambre ISSANCHOU
11, Domaine de la Tour
Tel. 03 87 57 16 37

Kinésithérapeutes

Claire LEBIENVENU
28 A, rue Gérard Mansion
Tel. 03 87 38 02 84

Orthoptistes

Marie-Christine SARNO,
Marion JULLIEN
30 A, rue Gérard Mansion
RDV sur Doctolib

Sophrologue

Virginie KREMP
1 Clos des Mirabelliers
57420 FLEURY
06 23 84 82 57
vkremp@yahoo.fr

Commerces et entreprises au service des Fleuriens





Chères Fleurriennes, chers Fleuriens,

Cette année s'achève dans un contexte international marqué par de profondes crises, dont les conséquences sont difficilement mesurables. Conflits, tensions économiques, hausse du coût de la vie et incertitudes ont exigé de chacun de nous adaptation et résilience. Nous devons et nous devrons de plus en plus faire preuve de solidarité et du sens des responsabilités.

Dans cette période exigeante, notre commune doit faire face, rester attentive aux besoins des habitants, en veillant à la continuité des services publics et au soutien des plus fragiles.

Je tiens à remercier sincèrement les agents communaux pour leur professionnalisme et les bénévoles pour leur dévouement au service de tous.

Je remercie également les associations et leurs comités directeurs qui tout au long de l'année donnent leur temps et beaucoup d'énergie pour offrir à leurs adhérents des activités de haute qualité à un coût plus que raisonnable. Elles sont chacune dans leurs domaines des actrices phares de l'intérêt général et local.

Je n'oublierai pas non plus de remercier nos partenaires institutionnels, nos gendarmes, nos pompiers et tout le personnel qui gravite autour de l'école : enseignants, ATSEM, animateurs du périscolaire.

J'espère que vous aurez autant de plaisir à lire ce nouveau numéro de Lys Infos que nous avons eu à le faire.

A l'aube de cette nouvelle année, je vous adresse, au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, mes vœux les plus sincères.

Que cette nouvelle année vous apporte santé, sérénité et espoir et qu'elle soit pour notre commune une année de cohésion, de solidarité et de projets partagés au service de l'intérêt général.

Gilles Vavril
Maire de Fleury



Restauration/Alimentation

Epicerie fine Italienne **SAN LEONE**

7B, route Nationale
Tel. 07 76 11 53 00
Jeudi : 10h-13h et 15h-19h
Vendredi et samedi de 10h à 19h30

Torréfacteur Grainouilly

Jonathan DIETZ, 4, rue Nationale
Tél. 06 65 15 68 29 / 03 87 52 63 41
contact@grainouilly.fr / FB

vente aux particuliers
Mardi et jeudi de 8h à 12h30 et 15h à 18h30

Mercredi et vendredi de 8h à 12h30

Restaurant **L'AUBERGE FLEURIE**

11, rue Gérard Mansion
Tél. 03 87 52 59 93

Fermé : Lundi, jeudi soir et dimanche soir

LE FUMOIR DE FLEURY

Salaison et fumage
17, rue du Patural
Tel. 06 66 88 16 69 / 06 62 05 78 79
lefumoirdefleury@gmail.com

Boulangerie « Aux Délices d'Alexis »

15, rue Gérard Mansion
Tél. 03 87 55 22 05

Tous les matins de 6h30 à 12h25
sauf le mardi

Traiteur **DAVID COLLIGNON**

7B, route Nationale
Tel. 06 73 84 82 08
FB ; cdtraiteur@outlook.fr

Café "LE COUARAIL"

28, Rue Gérard Mansion
Tel. 03 87 39 33 21

Mardi à jeudi: 10h30 à 14h - 17h à 22h
Vendredi : 10h30 à 14h - 17h à 1h
Samedi : 11h à 14h - 17h à 23h
Dimanche : 11h à 14h

BONNE ET GENEREUSE

Pâtisserie artisanale
4 rue du Gros Chêne
Tel. 06 46 23 15 74 ; FB

Traiteur TONY GREGOIRE

3, rue des Roses
Tel. 06 32 85 99 43 ; FB
www.tonygregoire-traiteur.fr
tonygregoire.traiteur@hotmail.fr



Ils ont délibéré

Conseil du 08 septembre 2025

Demande de subvention AMISSUR :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (10 pour) :

- Suite aux travaux du Département de la réfection de la bande de roulement du giratoire à l'entrée de Fleury, adopte le projet de marquage au sol des cédez-le-passage, pointes et lignes, ainsi que les passages piétons, pour un montant de 3 515.50 € HT,
- décide de sa réalisation, s'engage àachever les travaux avant le 15 octobre 2026,
- décide de solliciter une subvention au titre de l'Aide Mosellane aux Investissements Spécifiques à la Sécurité des Usagers de la Route (AMISSUR) auprès du Département de la Moselle,
- s'engage à prendre en charge ultérieurement la gestion des équipements subventionnés,
- autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à cet effet,
- fixe le plan de financement comme suit :

DEPENSES : 3 515.50 € TTC

RECETTES :

- Département de la Moselle : 1 053.75 €
- Participation communale : 2 458.75 €

Création de poste :

Monsieur le Maire informe l'assemblée que, conformément à l'article L 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (10 pour), décide :

1. La création d'un emploi d'adjoint technique à temps non-complet à raison de 5 heures hebdomadaires, soit 5/35ème pour effectuer l'entretien ménager des locaux de la Mairie et de la bibliothèque à compter du 15 septembre 2025.

Cet emploi pourrait être pourvu par un fonctionnaire de catégorie C de la filière technique, au grade d'adjoint technique.

Si l'emploi ne peut être pourvu par un fonctionnaire, les fonctions peuvent être exercées par un agent contractuel dont les fonctions relèveront de la catégorie C dans les conditions fixées par l'article L332-8 du CGFP. Sa rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire correspondant au grade d'adjoint technique sur la base du 1^{er} échelon.

2. De modifier ainsi le tableau des emplois.

3. D'inscrire au budget les crédits correspondants.

Subventions aux associations :

Le Conseil Municipal, après délibération, décide d'allouer les subventions 2025 suivantes :

- Association Indépendante des Parents d'Elèves : 500 € ; à l'unanimité (10 pour).
- Association pour la Découverte de la Fortification Messine - Groupe Fortifié de l'Aisne de Verny : 150 € ; à l'unanimité (10 pour).
- Association Sportive Tennis Badminton : 1 000 € ; à l'unanimité (09 pour), M. Vincent LAURENT, étant impliqué par ce point, quitte la séance et sa procuration n'est pas prise en compte.
- Chorale "La Villageoise" : 800 € ; à l'unanimité (10 pour).
- Comité des fêtes : 1 000 € ; à l'unanimité (10 pour).
- Fleury Football Club : 900 € ; à l'unanimité (10 pour).
- Kany-Club : 600 € ; à l'unanimité (10 pour).
- Restos du Cœur : 300 € ; à l'unanimité (10 pour).
- Sport Culture Loisirs : 800 € ; à l'unanimité (10 pour).
- Sport pour Tous : 800 € ; à l'unanimité (10 pour).
- SOS Amitié : 100 € ; à l'unanimité (10 pour).
- Souvenirs Français : 100 € ; à l'unanimité (10 pour).
- Union Nationale des Combattants : 100 €, à l'unanimité (10 pour).

Compétence péri-extrascolaire :

Par délibération du 6 août 2025, la Communauté de Communes du Sud Messin a décidé :

- d'approuver la modification des statuts de la Communauté de Communes du Sud Messin par le transfert, à compter du 1er janvier 2026, de la compétence facultative « Accueil péri-extrascolaire » aux communes concernées ;
- de solliciter les communes membres afin que les conseils municipaux se prononcent sur cette modification statutaire, selon les règles de majorité qualifiée ;
- d'autoriser la Présidente à signer les procès-verbaux et les conventions de mise à disposition des biens liés à cette compétence, avec les communes concernées ;
- de solliciter la CLECT pour qu'elle détermine :
 - ◊ l'augmentation des attributions de compensation des communes concernées à hauteur de l'évaluation 2021 (selon la méthode de droit commun) des charges transférées,
 - ◊ l'augmentation des attributions de compensation des 11 communes desservies par le Péris'Cube à hauteur de 101 878,44 € selon une clé de répartition à définir entre elles,

◊ l'affectation de 200 000 € minimum au BP 2026 du Budget Principal de la Communauté de Communes pour alimenter une enveloppe d'accompagnement financier des communes impactées négativement par ce transfert, répartie entre les accueils périscolaires afin que le reste à charge pour les communes soit intégralement compensé jusqu'au 31 août 2026.

Pour mémoire, les transferts de compétence sont décidés par délibération concordante de l'organe délibérant et des conseils municipaux se prononçant dans les conditions de majorité requises, c'est-à-dire les deux tiers au moins des conseils municipaux représentant plus de la moitié de la population totale ou par la moitié au moins des conseils municipaux représentant les deux tiers de la population.

Le conseil municipal de chaque commune dispose d'un délai de trois mois à compter de la notification au maire de la délibération du conseil communautaire pour se prononcer. A défaut de délibération dans ce délai, la décision de la commune est réputée favorable.

Vu l'article L.5214-16 du CGCT,

Vu l'article L.5211-17 du CGCT,

Vu l'article L.5211-5 du CGCT,

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 6 août 2025,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité (10 pour), le Conseil Municipal de Fleury réuni le 08 septembre 2025 :

Décide de transférer au 1^{er} janvier 2026 la compétence péri-extrascolaire de la Communauté de Communes du Sud Messin aux communes, dans les conditions fixées par la délibération du Conseil Communautaire du 6 août 2025.

Remboursement de frais :

Alexandre Grosdidier, ouvrier communal de Fleury, a dû s'acheter en urgence une paire de chaussure de sécurité et une veste de travail et n'ayant pas pu avoir un bon de commande de la commune, il a acquitté la facture avec sa carte bancaire pour un montant de 120.80 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (10 pour), décide de rembourser à Alexandre Grosdidier le montant précité.

Acceptation de participation :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (10 pour), accepte la participation de M. HOTTON Alexis pour un montant de 99.36 € concernant l'achat et la mise en place d'un panneau directionnel à l'entrée du village.

Contrôle aires de jeux et de sports :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (10 pour), accepte le contrat pour le contrôle réglementaire des aires de jeux et de sports proposé par l'entreprise CONTROL'EST pour une durée de 5 ans pour un montant annuel de 750 € HT.

Conseil du 03 novembre 2025

Démission d'un conseiller municipal :

À la suite de la démission de Mme Eve Vimbert, M. Régis Fildier, candidat venant sur la liste UN NOUVEL ESPRIT FLEURY immédiatement après le dernier élu, est installé dans la fonction de Conseiller Municipal en ses lieux et place.

Installation d'une consigne (locker) extérieure :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (13 pour),

Décide :

- De sursoir à la demande d'installation d'une consigne extérieure (« locker ») par la société Vinterd Go sur le domaine communal ;
- D'effectuer une étude avec plusieurs prestataires afin de définir la meilleure offre pour la Commune et les habitants.

Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques :

Point reporté, en attente de devis supplémentaires.

Stèles "Morts victimes des guerres" au Monument aux Morts :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (13 pour), donne son accord pour la pose de stèles à côté du Monuments aux Morts avec l'inscription des Morts victimes des guerres et accepte le devis de la société Marbrerie Deutsch pour un montant de 5 595.84 € HT et décide d'effectuer les demandes de subvention correspondantes.

Rénovation électrique à l'Eglise :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (13 pour), accepte le devis de la société Electricité Câblage Conception pour un montant de 34 216.70 € HT concernant la mise aux normes de l'électricité de l'Eglise.

Ils ont délibéré

Adoption du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement (RPQS) 2024 :

M. le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'assainissement collectif.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération. En application de l'article D.2224-7 du CGCT, le présent rapport et sa délibération seront transmis dans un délai de 15 jours, par voie électronique, au Préfet et au système d'information prévu à l'article L. 213-2 du code de l'environnement (le SISPEA). Ce SISPEA correspond à l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr).

Le RPQS doit contenir, a minima, les indicateurs décrits en annexes V et VI du CGCT. Ces indicateurs doivent, en outre, être saisis par voie électronique dans le SISPEA dans ce même délai de 15 jours. Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement. Après présentation de ce rapport, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (13 pour) :

- ADOpte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif exercice 2024
- DECIDE de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération
- DECIDE de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site www.services.eaufrance.fr
- DECIDE de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA.

Présentation pour information du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau (RPQS) 2024 :

Monsieur le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable. Ce rapport effectué par le Syndicat des Eaux de Verny doit être transmis aux communes adhérentes pour être présenté à leur Conseil Municipal dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice. Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau (RPQS) 2024.

Contrat DT-DICT avec l'UEM pour la partie éclairage public :

Monsieur le Maire expose que réglementation concernant les DT-DICT (Déclaration de Travaux – Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux) évolue à compter du 1er janvier 2026 pour la partie anti-endommagement avec une précision de 50 cm dans les réponses. De ce fait, l'UEM qui répondait pour le réseau d'éclairage public à la place de la Commune, ne pourra plus assurer ce service sans contrat spécifique. L'UEM propose une offre de service « clé en main » permettant de :

- Localiser le réseau d'éclairage public avec le niveau de précision attendu à partir de 2026.
- Constituer un plan cartographique correspondant.
- Continuer à bénéficier du service de réponse aux DT-DICT, de manière conforme à la réglementation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (13 pour), accepte l'offre de service relative aux DT/DICT Eclairage Public proposée par l'UEM sur une durée de 3 ans, du 01/01/2026 au 31/12/2028.

Abattage peupliers à la station d'épuration :

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les 6 peupliers devant la station d'épuration sont malades et qu'il est fortement conseillé de les couper.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (13 pour), décide de demander un 2^{ème} devis et de prendre le mieux-disant.

Projet ville "Zéro Mégot" :

Monsieur le Maire expose la présentation effectuée par la Société Shime concernant le projet "Zéro Mégot" afin de lutter contre le jet de mégots au sol et les recycler et valoriser.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (13 pour), décide de rechercher s'il existe d'autres prestataires afin d'avoir d'autres propositions.

Point sur le financement des travaux de l'extension du cimetière :

M. le Maire informe l'assemblée que le Conseil Départemental a refusé la demande de subvention Amiter, que la Préfecture a refusé la demande de subvention DETR, qu'elle sera représentée à la prochaine session mais qu'elle sera très certainement refusée. Il faudra décider de la manière de financer ces travaux.

(retrouvez les comptes rendus complets sur notre site www.fleury.fr à la rubrique Vie municipale/comptes rendus)

Dématérialisation des procurations électORALES

Lorsque l'électeur établit sa procuration de vote par télé-procédures sur le site maprocuration.gouv.fr, il doit se présenter en personne à la police ou à la gendarmerie pour la confirmer.

Désormais, les personnes qui détiendront une identité numérique n'auront plus besoin de se rendre en personne à la police ou à la gendarmerie pour confirmer leur procuration (art. R.72 du code électoral dans sa version modifiée par le décret n° 2025-1059 du 3 novembre 2025).

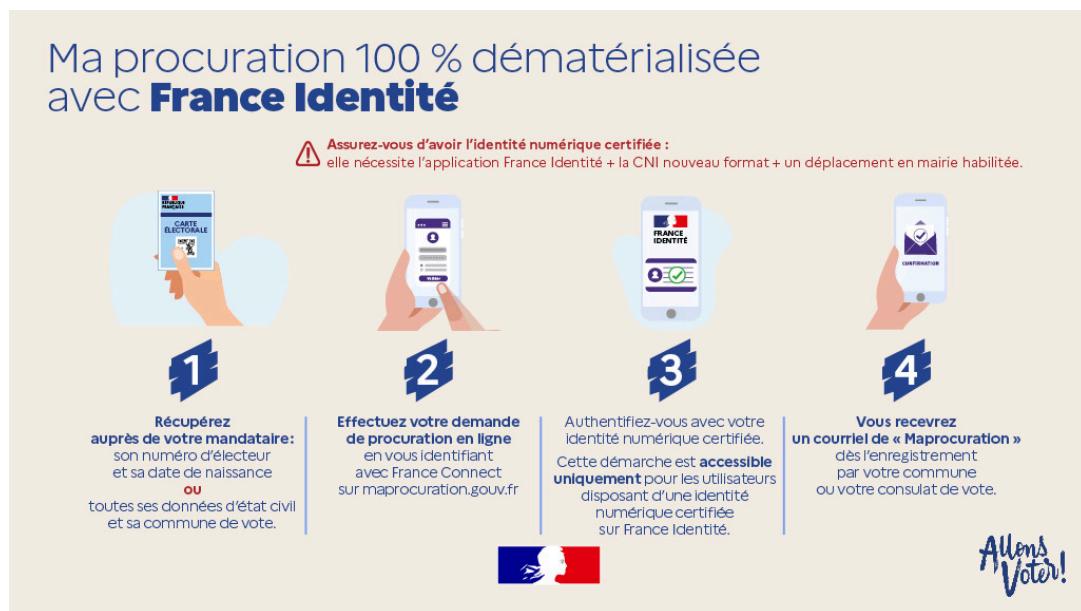
Depuis la généralisation du nouveau format de carte d'identité électronique (CNIe), il est possible de prouver son identité grâce à la puce intégrée et à un smartphone. La procuration totalement dématérialisée n'est toutefois autorisée qu'à deux conditions : détenir une CNIe et avoir fait certifier son identité en mairie.

Pour cette certification, l'usager fait d'abord une demande via l'application France Identité, qui lui demande de scanner la puce de sa carte et génère un QR code. Ce code est présenté ensuite à la mairie équipée d'un dispositif de recueil des empreintes. L'agent vérifie la concordance des empreintes, et, si tout est correct, la certification est validée sous 24 à 48 heures. Cette validation reste valable pendant 5 ans.

Cette démarche peut paraître compliquée – bien qu'elle ne le soit pas tant que cela – mais il faut bien comprendre qu'elle n'est à faire qu'une seule fois. Une fois l'identité certifiée, l'usager peut faire un certain nombre de démarches sensibles entièrement en ligne.

Pour les personnes sans identité numérique, la procédure habituelle de confirmation de la demande de procuration établie en ligne devant les autorités de police ou de gendarmerie reste applicable.

Rappelons que depuis le 1er janvier 2022, les procurations sont « déterritorialisées » : le mandant et le mandataire n'ont plus besoin d'être inscrits dans la même commune. En revanche, le mandataire doit toujours se rendre dans la commune du mandant pour voter à sa place.



Rappel : Inscription sur les listes électORALES

Les prochaines élections municipales se dérouleront les **15 et 22 mars 2026**.

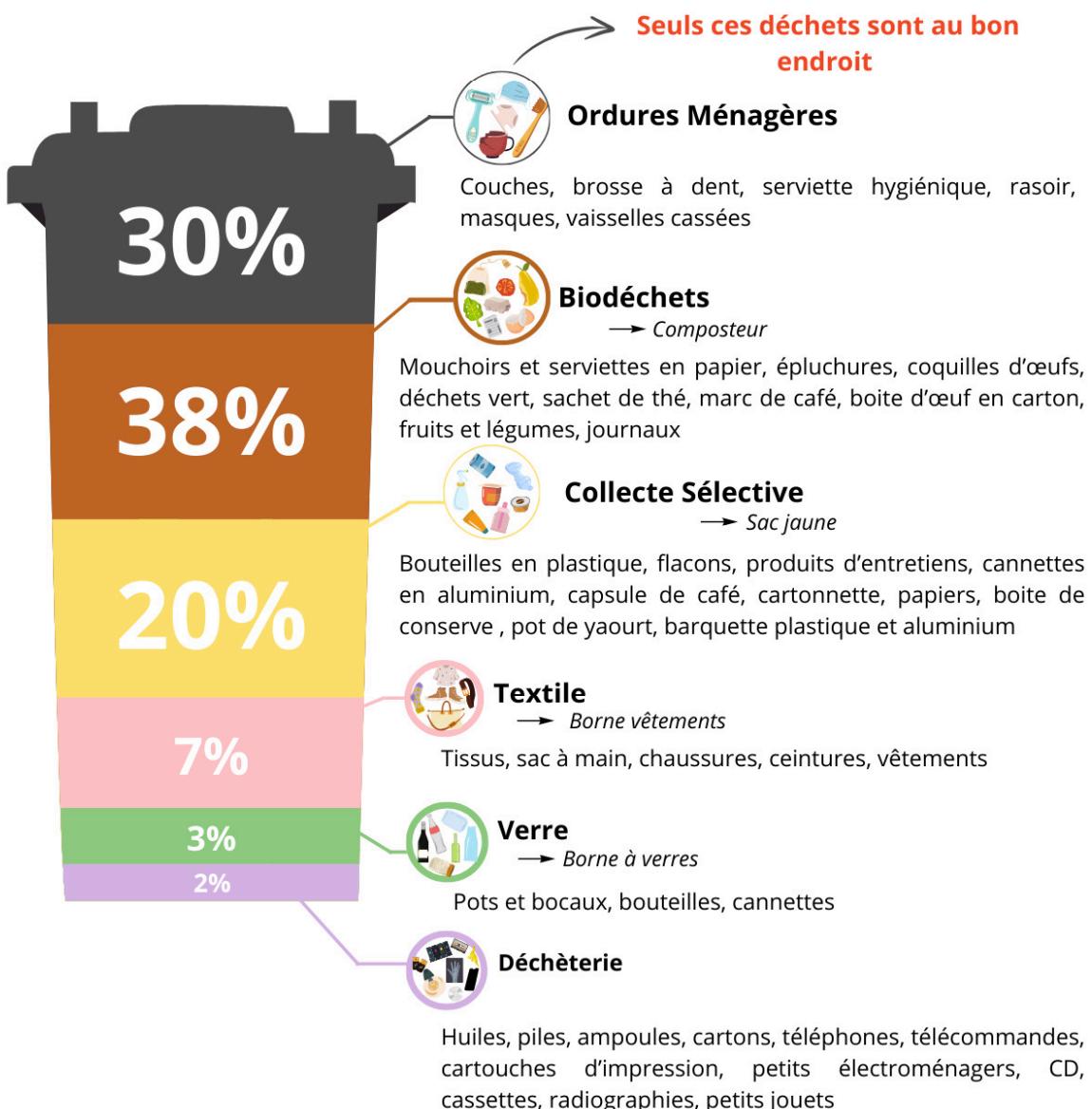
Vous pouvez vous inscrire sur les listes électORALES en ligne jusqu'au 04 février 2026 et en mairie jusqu'au 06 février 2026.

En ligne : réaliser son inscription sur le site www.service-public.fr et intégrer les documents demandés : carte d'identité ou passeport et justificatif de domicile de moins de 3 mois.

En Mairie : venir munis de votre carte d'identité ou passeport, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et remplir le formulaire qui vous sera remis.

LA POUBELLE DU SUD MESSIN

70 % NE DEVRAIENT PAS S'Y TROUVER





À DÉPOSER DANS LE SAC JAUNE

Merci de bien les vider, de ne pas les emboîter et de séparer les couvercles des pots



Tous les flaconnages



Toutes les barquettes



Tous les films et blisters



Toutes les cartonnettes et briques alimentaires



Tous les pots et boîtes



Tous les sacs et sachets



Tous les emballages métalliques



Tous les papiers, livres et magazines



Ces déchets ne sont pas à jeter dans le sac jaune



*Un doute, une question sur le tri ?
Rendez-vous sur : www.consignesdetri.fr*



À jeter avec les ordures ménagères



À apporter à la déchèterie

Travaux

Un nouveau cheminement pour relier les quartiers et renforcer les liens

La commune vient d'achever un projet attendu : l'aménagement d'un cheminement doux reliant le quartier du Beau Site à celui du Chemin de Metz. Conçu pour offrir un passage agréable et sécurisé, il permet de traverser l'espace vert réaménagé tout en facilitant les déplacements de tous les habitants.

Pensé pour favoriser la mobilité quotidienne, le cheminement a été aménagé avec un revêtement adapté et des abords valorisés par la nature existante : il s'intègre harmonieusement dans le cadre paysager.

Au-delà de l'aspect pratique, ce projet renforce les échanges intergénérationnels. : il crée une continuité bienvenue pour les familles, les seniors, les jeunes ou encore les adeptes de balades. L'espace devient un véritable lieu de rencontre, où chacun peut se croiser, discuter, partager.

Avec cet aménagement, la municipalité poursuit son engagement en faveur d'une commune plus douce, plus accessible et plus conviviale. Une belle avancée pour le quotidien des habitants et pour la qualité de vie dans nos quartiers.



Dans le même temps, le passage entre la rue du Champ Doua et la rue de Lussac Les Eglises a été entièrement rénové. Une chicane a été installée pour sécuriser la sortie vers la rue de Lussac Les Eglises. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Jean Lefebvre.





Un souffle de verdure : de nouveaux arbres pour un avenir plus frais ! Sous l'œil attentif de nos écoliers

La municipalité enrichit une nouvelle fois son patrimoine vert grâce à la plantation d'arbres aux essences à croissance rapide et particulièrement résistantes. Marronnier à grandes fleurs rouges, érable ginnala, micocoulier occidental, sophora japonica et bien d'autres : ces espèces ont été soigneusement choisies pour leur capacité à s'adapter aux variations climatiques tout en offrant une ombre généreuse en quelques années seulement.

Au-delà de l'esthétique, ce projet s'inscrit pleinement dans la stratégie locale de transition écologique. Ces nouveaux arbres favoriseront la biodiversité, amélioreront la qualité de l'air et contribueront à rafraîchir le quartier en été.

Une initiative simple, durable et bénéfique pour tous et financée à 80% par le biais de l'opération Harmonie Mutuelle « tous en selle », une marche et balade à vélo organisée par les délégués Harmonie Mutuelle de Moselle. Les kilomètres parcourus lors de cet évènement (plus de 1000 km) sont transformés en plantation d'arbres pour créer des îlots de fraîcheur, recréer de la biodiversité, redonner vie à cet espace vert et sensibiliser à la biodiversité les scolaires et le grand public lors de la plantation.

Gageons que ces îlots de fraîcheur offriront aux habitants, promeneurs et petites bêtes un refuge apprécié. Un bel exemple de nature en action, au cœur de notre commune !



Un passage piéton sécurisé pour une rue Gérard Mansion plus sûre

Soucieuse d'améliorer la sécurité au cœur du village, la municipalité a réaménagé les trottoirs sur une portion de la rue Gérard Mansion, où marcher -surtout avec une poussette- était jusqu'ici difficile voir dangereux. Les massifs ont été réduit pour permettre à la fois le stationnement des véhicules et la circulation des piétons.

Grâce à cette transformation simple mais efficace, la traversée de l'artère principale de notre commune devient désormais plus sûre et plus confortable pour tous les habitants. Un traçage au sol et une nouvel végétalisation des espaces seront prochainement réalisés .



Un carrefour mieux sécurisé grâce au nouveau traçage au sol

La sécurité routière continue de s'améliorer dans notre commune. Le carrefour situé au croisement principal vient en effet de bénéficier d'un nouveau traçage au sol, financé par le Conseil Départemental de la Moselle.

Ce marquage entièrement renouvelé permet une meilleure lisibilité des voies et une visibilité accrue pour l'ensemble des usagers. Priorités, passages piétons et lignes de guidage ont été repensés pour renforcer la sécurité, en particulier aux heures de forte affluence. Les travaux d'un montant de 3512 € HT, ont été subventionnés à hauteur de 30%, soit 1050 €, par le Département de la Moselle, dans le cadre du programme AMISSUR (amendes de police).



Frelons asiatiques

Les pompiers ont dû engager les grands moyens pour venir à bout d'un nid de frelons asiatiques qui s'était installé dans le platane situé au dessus des jeux pour enfants.

Le frelon asiatique (*Vespa velutina*) est une espèce exotique, découverte en France en 2004, qui bouleverse les équilibres locaux en menaçant **l'activité apicole**, le frelon asiatique se nourrit entre autres d'abeilles, **les habitants**, il est dangereux pour l'homme par ses piqûres, et pour **la biodiversité** en particulier l'entomofaune, par la prédation qu'il réalise.

C'est pourquoi, il est indispensable de lutter collectivement contre cette espèce envahissante. Aucune solution « miracle » n'a à ce jour encore été mise au point. La destruction des nids reste la solution la plus efficace pour diminuer le nombre de reines émergentes. Toutefois, elle est difficile à mettre en œuvre du fait d'un repérage des nids compliqué en végétation, les nids devant être détruits avant que les futures reines n'en partent.



Les frelons asiatiques comme l'ensemble des guêpes et abeilles protègent leur nid ; si on s'approche à moins de 5 à 6 m du nid, ils sentent une menace et sont susceptibles d'attaquer. Le venin du frelon asiatique n'est pas plus violent que celui du frelon européen, des autres guêpes ou des abeilles ; lors d'une attaque massive ou en cas d'allergie au venin, il y a toutefois un réel danger pour la personne piquée. Si vous constatez la présence d'un nid de frelons asiatiques, il ne faut en aucun cas, tenter de le détruire soi-même ! Faites appel à un professionnel.



Revoici le temps des périodes des fêtes de fin d'année avec son lot d'idées cadeaux à trouver, le temps des promenades sur les marchés de Noël où déguster des spécialités confectionnées par des artisans locaux, nombreux dans notre région. Votre commune fait un cadeau, à chacun de vous, fleuriens, petits ou grands. Ce cadeau, ce sont les nombreuses décos que vous pouvez contempler dans chaque quartier de Fleury.

Pendant plusieurs semaines, des bénévoles, Gisèle, Sylvie et Philippe, ont créé de jolies décos. Ces différents sujets ont été confectionnés à l'aide de matériaux de récupération, tels que palettes de bois, rondins de bois et divers tissus. Les guirlandes lumineuses ont été révisées, réparées par Philippe et ont pu être replacées sur de nombreux lampadaires.

Nos bénévoles ont été aidés par les ouvriers communaux pour l'installation des thèmes à travers le village. Merci à tous d'avoir réalisé ces lieux enchantés, ils vous invitent à les découvrir.



La Salle polyvalente de Fleury se refait une jeunesse.

Après avoir dans un premier temps refait le plafond de la salle bar, puis changé les éclairages salle bar et salle ronde, (travaux effectués pour certains par les ouvriers communaux (changement des dalles de plafond) afin d'en limiter le coût), la salle polyvalente a été dotée de nouveaux stores en remplacement des anciens stores vénitiens jaunes qui étaient en triste état après bien des années d'usage.

La société Priva'store s'est chargée du remplacement des stores salle ronde et salle bar pour un montant de 4.752 € HT.

Dans le même esprit un film opaque a été posé sur les portes d'entrée.



Vidéosurveillance :

Pour répondre à de nombreuses dégradations sur le bâtiment, essentiellement des vitres cassées et des intrusions, un système de vidéosurveillance composé de 8 caméras avec enregistreur est maintenant fonctionnel. Ce dispositif permet de visualiser l'ensemble des abords de la salle polyvalente .

Panneau directionnel :



Suite à un signalement de la mairie auprès des services départementaux en charge de l'entretien des voiries, le panneau directionnel à l'entrée de Fleury, qui était en piètre état, a été remplacé.



L'équipe des bénévoles de la bibliothèque municipale de Fleury a démarré la saison 2025-2026 sur les chapeaux de roue dès la rentrée de septembre. Les activités jeux sont toujours très demandées par les fleuriens, et rencontrent un franc succès. Nous ne pouvons que vous inviter à réserver vos places pour les prochaines animations. Vous trouverez les dates sur le site internet de la bibliothèque ou sur Panneau Pocket.

Une vitrine des lecteurs a été mise en place dans la pièce principale de la bibliothèque, pour vous présenter quelques œuvres littéraires d'actualité, ou coups de cœur. Cette vitrine est régulièrement modifiée.



Le mois de novembre, est un moment très chargé pour nos bénévoles. En effet, tous les mercredis de novembre, des activités sont organisées. Cette année, le thème est la musique :

Le 05 novembre : la musique dans tous ses sens : organisation d'une dictée et d'un quizz.

Le 12 novembre : la musique se raconte : lecture de 2 contes musicaux pour les plus petits.

Le 19 novembre : la musique dans les oreilles : blind test et quizz musical.

Toutes ses activités, qui sont gratuites, se sont déroulées dans une très bonne ambiance, entre rires et challenges.



Enfin, décembre est vraiment le mois dédié aux enfants, et d'autres manifestations ont été préparées par nos bénévoles, avec bien sûr la visite de Saint Nicolas à la bibliothèque le samedi 06. Ensuite, les enfants ont pu préparer des décorations de Noël et les ramener à la maison.

La boîte aux lettres du Père Noël a été à nouveau mise en place, et un cadeau sera remis à un gagnant le 23 décembre, Noël avant l'heure.

Saint Nicolas, nouvel adhérent de la bibliothèque !

La bibliothèque compte plus de 250 adhérents qui sont ravis des livres récemment sortis qu'ils peuvent retirer. Un nouveau meuble mobile a été installé en novembre, les étagères murales étant devenues insuffisantes pour contenir tous les ouvrages.



D'autres activités sont en gestation et des ateliers discussion autour d'un livre seront proposés. Alors pour tout savoir et vous inscrire, rendez-vous à la bibliothèque, c'est gratuit. N'hésitez pas à consulter le site de la bibliothèque <https://new.mabib/fleury/>, le site de la Mairie : www.fleury.fr ou la page de la bibliothèque.

La bibliothèque ouvre tous les mardis de 16h30 à 18h30 (hors vacances scolaires) les mercredis de 14h à 17h et les samedis de 9h à 12h sauf les jours fériés.

Brèves

Comme chaque année, l'**Amicale des Elus du Sud Messin** organise un concours des maisons fleuries pour honorer celles et ceux qui embellissent avec goût et beaucoup d'énergie notre cadre de vie.

Nos félicitations à **Andrée et Jean-Marie BENNING** et **Monique et Yves PERNET** primés pour le village de Fleury. Toutes nos félicitations pour leur travail et il faut le dire aussi pour leur constance à entretenir, fleurir et agrémenter leur habitation depuis de nombreuses années.



17 septembre 2025, les joueurs du **Fleury Football Club** ont été reçus en mairie pour les féliciter de leur accession en régional 3 et de leur place de finaliste de la coupe de la ligue.

A noter un excellent parcours en coupe de France où pour la première fois l'équipe s'est inclinée au 5^{ème} tour contre Tomblaine.



La **Fédération UNC de la Moselle**, au travers des associations locales, parraine des écoles pour qu'elles soient dotées d'un drapeau. Ainsi le vendredi 7 novembre 2025, à l'initiative conjointe des maires de Pouilly, de Fleury et de l'Union Nationale des Combattants de Verny et environs, nous avons eu le plaisir de remettre solennellement aux élèves de la classe de CM2 le drapeau de l'école Marc Chagall qui porte les blasons de nos deux communes.

En présence des élus des deux communes, des enseignantes et de Monsieur Frédéric Perrot, président de l'UNC section Verny et environs, ce fut aussi l'occasion de rappeler la symbolique du drapeau français, nos valeurs communes et notre devise "Liberté Égalité Fraternité". Ce drapeau sera fièrement porté par les élèves lors des manifestations commémoratives.

Des nouvelles de l'école maternelle Marc Chagall

En cette rentrée 2025, 74 enfants sont scolarisés, dans 3 classes, au sein de l'école maternelle Marc Chagall. Mme Jurion aidée de Camille accueille les PS/GS :



M. Metzinger, aidé de Miléna, s'occupe des MS :



Mme Genty, aidée de Nathalie, prend en charge les PS/GS :



La LPO (Ligue Protectrice des Oiseaux) est venue accompagner les Moyens et les Grands dans leur découverte des oiseaux qui vivent à proximité de la cour de récréation.

Les Moyens ont confectionné des boules de graisses et de céréales en prévision du froid hivernal.

Les Grands ont construit 4 nichoirs qui seront installés au printemps dans les arbres de la cour.



Actualités de l'école élémentaire Marc Chagall



Classe de CP

Jeudi 6 novembre, la classe de CP a eu la chance de pouvoir assister à la plantation de 10 arbres sur le terrain vert de Fleury en présence du maire de Fleury.



Classe de CP + Classe de CP/CE1

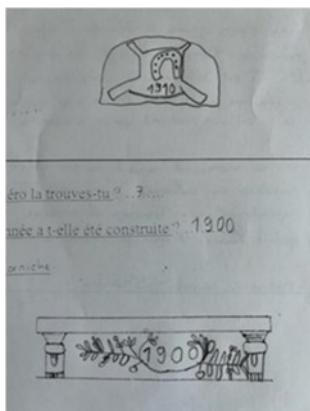


Pour la semaine du goût, les CP et les CP CE1 ont confectionné des macarons grâce à l'intervention généreuse de Mme Kratz qui a préparé une séance de pâtisserie colorée et goûteuse.

Classe de CE1/CE2



Les élèves rendent hommage aux disparus de la grande guerre.



Dans leur parcours, ils découvrent les façades de maisons de l'époque : l'ancienne cantine militaire de Fleury et la maison du maréchal ferrant.

Classe de CE2 + Classe de CM1



Dans le cadre de la semaine du goût, les classes de CE2 et CM1 ont été honorées de l'intervention de M. Vimbert, sommelier, qui leur a fait découvrir des eaux végétales.

L'école de Fleury fête les sciences

Le vendredi 10 octobre 2025 après-midi, les élèves de Mme HERBIET (CM1) et de Mme HITZ (CM2) ont participé à la 20^{ème} édition du « Jardin des enfants de la Science » au Campus Bridoux à Metz-Borny. Trois ateliers de trente minutes ont été proposés aux élèves.

Ils ont pu ainsi découvrir l'atelier « Info-Math-ique » explorant des jeux mêlant l'informatique et les mathématiques afin de décoder des messages secrets comme des espions. L'atelier « La chimie du sucrier et de la salière » a permis aux enfants de travailler sur la densité de l'eau nature, sucrée ou salée, de faire des expériences avec un œuf, de parler molécules et cristaux.

Pour finir, dans l'atelier « Sport », les jeunes scientifiques ont évalué leur forme physique en testant leur agilité avec un jeu de marelle chronométré, leur puissante en sautant à pieds joints le plus loin possible et leur vitesse. L'école de Fleury a brillé par ses excellentes performances et certains élèves ont même battu des records. Bravo à eux !

Cette sortie a été très appréciée des élèves et des enseignantes. Un grand merci aux étudiants et professeurs d'université pour leur investissement dans ce projet. Nous rappelons que cette manifestation est gratuite et ouverte à tous le samedi après-midi, c'est une excellente occasion de sensibiliser les enfants aux différentes sciences et de découvrir tous les autres ateliers qui n'ont pas pu être testés. Rendez-vous l'année prochaine !



Périscolaire de Pouilly Fleury



Depuis le 1^{er} septembre 2025, le Périscolaire de la Commune regroupant Fleury et Pouilly, est placé sous la gestion des Pep Lor'Est, une association engagée depuis plus d'un siècle pour l'éducation, la solidarité et l'inclusion. Ce changement marque le début d'une nouvelle aventure éducative, centrée sur le bien-être des enfants et le développement de leurs compétences sociales, créatives et citoyennes.

Les Pep Lor'Est s'appuient sur des principes forts : la laïcité, la solidarité, l'égalité et l'accès à l'éducation pour tous. Leur projet éducatif vise à créer un environnement bienveillant où chaque enfant peut s'épanouir, apprendre à vivre ensemble et développer son autonomie.

Toute l'année, l'équipe d'animation proposera des activités thématiques autour de l'imaginaire, de la nature, des émotions et de la citoyenneté. Parmi les projets de cette année : des ateliers culinaires, des liens intergénérationnels, la création d'un journal du péri, des ateliers d'art, d'expression et de sport.

Le nouveau gestionnaire, en lien avec les équipes d'animation, les écoles (maternelle et primaire) et les partenaires locaux, met l'accent sur la coéducation et le dialogue avec les familles.

Des supports visuels adaptés (pictogrammes, affiches, routines etc...) seront mis en place pour faciliter l'accessibilité à l'autonomie des enfants notamment les plus jeunes ou ceux ayant des besoins spécifiques. Le périscolaire devient un véritable lieu de vie, d'apprentissage et de partage.

Pour toute inscription au périscolaire, vous pouvez vous connecter sur le lien suivant afin d'effectuer une première inscription : <https://fleury-pouilly.leportailfamille.fr/>

Vous trouverez sur le lien, tous les documents à télécharger et à déposer sur votre portail une fois l'inscription en cours.

De plus, le périscolaire a changé ses coordonnées. Voici sa nouvelle adresse mail et son numéro de portable : periscolaire.fleury-pouilly@peploreast.org & 06.10.38.75.59 / 03.87.68.32.79.





L'Association Indépendante des Parents d'Élèves est heureuse de vous retrouver !!!!

Notre association est toujours active et présente sur cette nouvelle année 2025-2026, mais nous manquons cruellement de bras. N'hésitez pas à nous rejoindre et à donner un peu de votre temps ! Il n'y a pas de petit geste, toute aide même ponctuelle sur un seul événement est la bienvenue 😊.

Pour rappel, notre association est composée de 100% de bénévoles (souvent des mamans et quelques papas !) qui avons tous une activité professionnelle prenante en plus de nos vies privées très chargées. L'ensemble des fonds récoltés servent à financer du matériel ou une partie des sorties scolaires des enfants des écoles (comme le coût des bus, souvent très élevé).

C'est l'occasion pour nous de remercier **Céline Laurent** de l'ancien Bureau « un grand merci pour tout Céline !!! » qui a œuvré de nombreuses années comme bénévole et surtout Trésorière de notre association. Nous remercions aussi nos 2 anciennes secrétaires (Alexandra et Carole) pour leur investissement dans l'association.

Nous souhaitons également la bienvenue à Mickael Bâcle, notre nouveau secrétaire !

Après un premier événement « Halloween » le 31/10 voici le programme que l'AIPE vous a concocté pour cette nouvelle année :



Pour adhérer à l'association (et bénéficier de tarifs préférentiels pour les événements) ou nous soutenir c'est par ici :



A très bientôt sur l'un de nos événements !

POUR SUIVRE NOS ACTUALITÉS SUIVEZ NOUS OU ABONNEZ-VOUS À NOTRE PAGE FACEBOOK VIA LE QR CODE



MARCCHAGALL.AIPE@GMAIL.COM



SCANNEZ-MOI

Association Sport Pour Tous Fleury-Pouilly

C'est avec une grande satisfaction que nous clôturons notre saison sportive avec une belle évolution de nos adhérents. Un grand merci à toutes et tous et surtout à nos animateurs qui contribuent à notre succès de part leur professionnalisme et leurs cours divers et variés.

Nous avons organisé 2 opérations « Nettoyons la Nature », une en Octobre 2024 et une en Avril 2025. Ces manifestations ont rencontré un vif succès. Ce sont 67 personnes dont 8 enfants et une dizaine de personnes extérieures au club qui se sont mobilisées pour cette action citoyenne. Ces 2 journées ont été clôturées par des moments conviviaux. En remerciement, tous les participants ont reçu un T-shirt. Il a été récolté environ 150 kg de déchets.

Les enjeux liés à notre environnement sont une source de préoccupation majeure pour notre Club.

En effet, tous les mardis matins, nous pratiquons la marche nordique et nous sommes soucieux de respecter les chemins que nous empruntons.

Tous les cours seront reconduits pour la saison prochaine.

A noter : cours Enfants les lundis 17H30-18H30, il sera proposé en plus de la danse, des jeux et de la motricité.

Une séance de marche nordique supplémentaire le vendredi matin 9H30-11H consacrée à la marche douce Séniors.

Le mardi matin restera de la marche nordique active 9H30-11H30.

Rendez-vous est pris à partir du mardi 1^{er} septembre 2026.

On vous attend nombreux et en attendant nous vous souhaitons de bonnes vacances.

Renseignements et contacts : Evelyne MALLINGER Tél : 03.87.52.68.03.

Martine DERRUAU Tél : 06.16.24.76.98.

Josiane SCHAEFFLER Tél : 07.86.86.83.80.

Mail : sportous.mdrubo@gmail.com Consultez nos pages : Google vernois57.free.fr

Pages associations Agrément Jeunesse & Sport n° 57 86 201



Nouvelle saison et tour nouveau programme

Qui dit : « Fleury en Fête » avec notre traditionnelle collaboration au Stand « Crêpes » dit : « Rentrée en Vue ». Et tel fut le cas, le 5 septembre 2025 où, le Groupe Mixte Vibrations de la Villageoise s'est retrouvé, après la pause estivale, pour la reprise des répétitions.

Celles-ci ont été intenses, notre participation au Concert Solidaire de Woippy étant prévue le 20 septembre 2025. Cet évènement est toujours un excellent moment musical alliant partages et solidarité, au profit de la Banque Alimentaire de Moselle.

Puis le 26 septembre 2025, nos portes se sont ouvertes pour accueillir de nouveaux choristes (uniquement dans le pupitre ALTO). Alors, si vous êtes Basse, Ténor ou Soprane, on compte sur vous pour venir nous rejoindre lors d'une prochaine répétition ? (Tous les vendredis soirs de 20h30 à 22h30 à Fleury).

De plus, nous avons commencé un tout nouveau programme intitulé : « Derrière les Mots », venez donc le découvrir, en renforçant nos différents pupitres, c'est le premier pas qui compte...

Les 17 et 18 octobre 2025, Vibrations a renoué avec ses traditionnels week-ends de répétitions où, l'on a retrouvé les plaisirs du déchiffrage, de l'apprentissage et de la mémorisation de différents chants, qui vont ainsi, constituer notre nouveau programme. Le tout dans la bonne humeur et la convivialité ! Les choristes ont aussi apprécié le menu du dimanche, proposé par le Marché Fermier.

Puis, Novembre est arrivé et, « comme le veut la tradition », VIBRATIONS a mis à l'honneur, le vin primeur. Une soirée festive pour célébrer le Beaujolais Nouveau autour d'un superbe buffet confectionné par tous les choristes.

Après la trêve des Fêtes de Fin d'Année, nous retrouverons le chemin des répétitions, non sans avoir oublié de « tirer les Rois », avec un petit verre de cidre afin de trinquer à l'An Nouveau. La Fête de l'Epiphanie passée, le chant reprendra ses droits avec notre deuxième week-end de répétitions, les 24 et 25 janvier 2026.

Et, pour finir le mois de Janvier en beauté ou plutôt « en chansons », VIBRATIONS organisera un Super KARAOKE (ouvert à tous), celui de l'année précédente ayant obtenu un vif succès ! Alors, si vous voulez chanter, délivrer, passer une soirée sympa entre amis... ; n'hésitez pas à venir nous rejoindre, le 31 janvier 2026, à la Salle Polyvalente de Fleury !

Le retour des beaux jours coïncidant avec celui de Marc-André CARON, notre talentueux ami Chef de Chœur Québécois, n'oubliez surtout pas de vous inscrire à notre « génialissime » week-end de chants où, bonne humeur et partages vont de pair ! Les 9 et 10 mai 2026 avec VIBRATIONS : « on fait ce qu'il nous plaît ! ».

Et, comme « toute bonne chose a une fin », VIBRATIONS vous offrira un concert pour célébrer joyeusement la Fête de la Musique, le 21 juin 2026 et ainsi, clôturer « comme il se doit », cette saison 2025-2026. On vous attend nombreux !

Kany Club de Fleury

Le Kany Club de Fleury se maintient toujours en pleine forme depuis sa création

Le Kany-Club de Fleury est une association de vétérans qui pratique le football loisir qui a été créé le 5 septembre 1986, par une bande de copains habitants à Fleury. Le nom du club a été choisi suite au surnom du président fondateur Claude Bouvy dit Kany. Par la suite, des personnes extérieures à la commune ont rejoint le club.

En préambule de la dernière assemblée générale de l'équipe de football vétéran du Kany-Club de Fleury. André Kremer, Président du Club depuis 2002, a remercié : les joueurs, les bénévoles présents tout au long de la saison, les nombreux sponsors qui nous aident depuis de nombreuses années, la mairie de Fleury pour l'entretien du terrain de foot, pour la réfection de l'éclairage et pour la location de leur salle omnisports pour les entraînements en hiver.

A noter qu'une très bonne ambiance règne entre notre club et l'association de football du Fleury FC.

Le bilan sportif de la saison écoulée 2024/2025 a été encore une fois très positif en très bons résultats.

Sur 29 matchs joués : 27 victoires, 1 nul et 1 défaite. Depuis que le nouvel éclairage a été refait au stade de football de Fleury, les matchs ont été joués le soir en semaine soit à Fleury soit à l'extérieur contre des équipes de la Meuse, de la Moselle et La Meurthe et Moselle. Pour cette nouvelle saison 2025/2026 : Déjà 11 matchs ont été joués contre des équipes vétérans et séniors : 8 victoires, 1 nul et 2 défaites.

Le comité actuel de la saison 2024/2025 se compose comme suit :

André Kremer président, Dominique Gaspard premier vice-président, Léonard Didiot deuxième vice-président, Francis Joly trésorier, Laurence Joly vice trésorière, Isabelle Kremer secrétaire, André Kremer entraîneur, Francis Joly responsable intendance, Patrice Vasseur et Fabrice Poirier commissaires aux comptes.

A noter que l'assemblée générale du club pour la saison 2025/2026 se tiendra en décembre 2025 à Fleury.

Le club a participé la fête patronale de Fleury en septembre 2025. Les manifestations à venir seront décidées lors de l'assemblée générale (tournoi de sixte du club le 1^{er} mai 2026 au stade de foot de Fleury, participation à la fête patronale de Fleury en septembre 2026).

Divers :

Le Club s'entraîne tous les mercredis soirs au stade de Fleury à partir de 19 h sauf si match prévu le même jour et à réserver la salle omnisport de Fleury tous les mercredi soirs de 20h00 à 22h00 du 7 janvier 2026 au 11 mars 2026 pour 10 séances d'entraînement.

Le Président et son comité sont heureux d'avoir dans leur effectif pour cette nouvelle saison 6 nouveaux joueurs dont certains habitent dans la commune de Fleury.

Nous tenons à remercier plus particulièrement nos 2 sponsors du village de Fleury , Mr Philippe Rouprich, assureur GAN qui nous a offert de nouveaux shorts et chaussettes de foot pour toute l'équipe et Mr Léonard Didiot vice-président du club et l'un des responsables de l'usine Babybel à Laval. Un très grand merci à ces 2 sponsors pour leur geste envers le club.

Si vous désirez nous rejoindre et partager nos activités dans un esprit convivial et familial, contacter le Président du Club : André KREMER 06 14 84 59 81

Toute l'équipe du Kany-Club vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année 2026.



Association

Sport Culture Loisirs :

une saison qui démarre dans la bonne humeur !



Quelle belle reprise pour Sport Culture Loisirs ! Depuis septembre, les adhérents sont nombreux à avoir retrouvé le chemin des cours, dans une ambiance dynamique et conviviale.



Toutes nos activités ont repris et l'enthousiasme est au rendez-vous :
Hatha Yoga – Zumba – Body Sculpt – Gym Douce – Pilates – Yoga du Rire

Sans oublier la nouveauté de la saison : le cartonnage, une activité créative qui "cartonne" vraiment et reste ouverte aux inscriptions !



Les prochaines dates
jeudi 18 décembre
jeudi 15 janvier 2026
jeudi 12 février
jeudi 12 mars
jeudi 9 avril
lundi 11 mai
jeudi 11 juin



Notre yoga du rire senior continue d'attirer de nouveaux participants et a même fait parler de lui sur les ondes d'Ici Lorraine !

C'est avec joie que l'équipe de bénévoles SCL a participé à la fête patronale de Pouilly et de Fleury, et nous remercions les adhérentes qui nous ont donné un coup de main.

Un immense merci à nos adhérents pour leur énergie et leur fidélité, ainsi qu'à la commune pour son soutien. Toute l'équipe vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

Retrouvez toutes nos actualités et photos sur notre page Facebook Sport Culture Loisirs Fleury-Pouilly



Renseignements auprès de
Contact : scfp57@gmail.com
06.50.95.22.83 / 06.67.79.43.27
Association référencée
Réseau Sport Santé



Fleury Football Club (FFC)

Bilan 2024-2025 & dynamique 2025-2026

Le Fleury Football Club a vécu une année 2024-2025 exceptionnelle, riche en émotions, en progrès et en réussites collectives, tant chez les jeunes que chez les seniors. Un club qui continue de grandir, de se structurer, et de représenter avec fierté la commune de Fleury dans les compétitions départementales et régionales.

 **Une école de football dynamique et en pleine expansion.** La formation reste au cœur du projet fleurien, grâce à l'investissement constant de nos éducateurs bénévoles.

- **U7**, encadrés par **Laurent Kennel**,
- **U9**, entraînés par **Vincent Spena et Geoffrey Veltri**,
- **U11 2024-2025** dirigés par **Mathéo Kennel**,

→ des équipes qui ont porté haut les couleurs du club sur les différents plateaux mosellans, avec un comportement exemplaire et une progression remarquable.

La saison 2025-2026 marque un tournant important dans le développement du club avec le maintien des catégories **U7** (Laurent Kennel) et **U9** (Geoffrey Veltri & Vincent Spena), la poursuite de la catégorie **U13** avec **Mathéo Kennel** et surtout la **création historique de la première équipe U15 à 11**, encadrée par **Thibaud Magalhaes**, inscrite en championnat et déjà composée de 12 jeunes joueurs motivés, avec de nouvelles arrivées attendues.

Le club renforce également sa structuration avec le **retour de Manu Zaaiem**, chargé d'assurer la **coordination de l'école de foot et de l'ensemble des jeunes**. Un renfort essentiel pour accompagner l'ambition du FFC.

Les seniors : une saison riche en émotions

En 2024-2025, l'équipe réserve coachée par **Eric Putz** a réalisé une saison solide, marquée par du sérieux, un bel état d'esprit et une progression constante. Le maintien en D3 a été assuré avec la manière, preuve de la cohésion du groupe et de la qualité du travail fourni. Un grand bravo également à **Pierre Hoffmann**, en lien permanent avec Eric, pour la gestion sportive commune entre la réserve et la première.

L'équipe première – une saison historique

 La saison 2024-2025 restera gravée dans l'histoire du club. Sous la direction de **Pierre Hoffmann**, l'équipe première a réalisé un parcours exceptionnel en **championnat de D1**, terminant **championne avec 10 points d'avance**, synonyme d'une **montée historique en Régional 3**, la première de l'histoire du FC Fleury. Une montée méritée sportivement, confirmée administrativement devant le **CNOSF**, où le club a su défendre son dossier avec conviction et professionnalisme. Un parcours mémorable en Coupe des Champions. En fin de saison, Fleury a également brillé

dans le **Trophée des Champions D1**,

en éliminant en demi-finale l'équipe de **AES 2008**, autre champion départemental. La finale, disputée à Florange face à la réserve de **Hombourg-Haut**, championne de son groupe, a offert un spectacle magnifique. Après un **match spectaculaire conclu à 3-3**, Fleury s'est finalement incliné aux tirs au but, mais restera marqué par une ambiance exceptionnelle et une fierté collective immense.

Une nouvelle ère en R3

La saison 2025-2026 s'ouvre avec des défis. Après cinq défaites d'entrée pour ses débuts au niveau régional, un changement d'entraîneur a eu lieu avec l'arrivée de **Cédric Subra** à la tête de l'équipe première.

À noter également le **parcours historique en Coupe de France**, où Fleury a atteint le **5^e tour**, une première. Le club a été éliminé par **Tomb Blaine**, qui s'est finalement qualifié pour affronter l'**AS Nancy-Lorraine (Ligue 2)** au **7^e tour**.

Travaux & infrastructures

Le FFC continue d'améliorer ses installations grâce au soutien de la municipalité et de divers partenaires, peinture complète de la main courante en blanc, pose d'un grillage périphérique pour sécuriser le site, réaménagement à venir du **club-house**, du **local matériel** et du **chemin bétonné**, pour moderniser l'ensemble des infrastructures.

Les arbitres du FFC à l'honneur

Le club est particulièrement fier de compter dans ses rangs **trois arbitres officiels**, **Malo Jacquemin**, tout nouvel arbitre formé au club, **Maël Phillipi**, arbitre depuis deux ans et **Jonathan Margouet**, arbitre confirmé.

Trois ambassadeurs du FFC sur les terrains du district et au-delà.

Le mot du Président

Notre président **Cyril Arnoux** tient à saluer la progression du club, l'engagement des bénévoles, éducateurs et dirigeants, la fidélité des parents et des supporters et la volonté permanente d'améliorer l'accueil, la formation et le cadre de pratique du football à Fleury.

Conclusion

Le Fleury Football Club avance, se structure, se développe. Des jeunes en plein essor, des seniors ambitieux, un club-house animé, des projets concrets, des bénévoles passionnés...

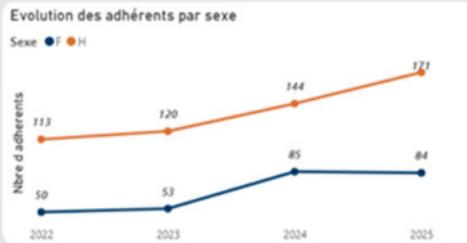
Le FFC, c'est bien plus qu'un club : c'est **une famille qui grandit**, portée par l'envie de représenter dignement Fleury et ses valeurs.

Allez Fleury !

Association

Association

Association Sportive Les Raquettes de Fleury : Tennis - Badminton - Padel - Pickleball



255 licenciés à la FFT +(3%) et 59 au badminton : on dépasse les 300 licenciés : une première



Inclusion



Formation



Faire découvrir est notre devise



Mais on anime le village aussi

- Tennis à l'école Marc Chagall :
6 classes reçoivent 8 séances et la visite d'un nutritionniste



- Tennis Santé et bien être

Tennis adapté avec EPDAH de Marly : + de 10 personnes en situation de handicap ont un cours par semaine offert pendant 30 semaines

- Tennis fauteuil: 2 fauteuils accueillis

- Tennis enseignement collectif (EDT, perfectionnement, seniors...)

En vert actions financées par le club uniquement



Compétition



L'équipe de bad



Il est venu pour les enfants

Pickleball : ce sport qui cartonne aux États-Unis arrive en France

Le pickleball fait fureur aux États-Unis et se déroule dans de nombreux clubs de la Fédération française de tennis. Ce nouveau sport plébiscité par le public a été créé il y a moins de 10 ans et compte plus de 2 millions de licenciés en 2020. Vous avez sans doute déjà entendu parler de ce sport qui réunit les règles de tennis et de badminton. Il a été créé par trois amis qui avaient envie de pratiquer de l'exercice et de passer du temps ensemble. Cela leur a permis de développer une nouvelle activité sportive : le pickleball.

Le pickleball se déroule sur une surface de jeu de 10x20 mètres. Les joueurs utilisent des raquettes et une balle de tennis. Ils doivent faire rebondir la balle sur la raquette de l'autre joueur pour qu'il ne puisse pas la recevoir. Le jeu se joue en équipe de deux contre deux. Les règles sont simples et faciles à apprendre. Le jeu est très rapide et demande beaucoup d'agilité et de précision.

Le pickleball est un sport très complet qui permet de développer la force, la vitesse, la coordination et la précision. Il est également très social et convivial, car il nécessite de travailler en équipe et de communiquer avec les autres joueurs.

Le pickleball est un sport qui cartonne aux États-Unis et commence à faire de l'ombre au tennis et au badminton en France. Il est devenu très populaire dans les dernières années et compte de nombreux clubs et associations à travers le pays. Il est également très prisé par les seniors, qui apprécient sa simplicité et son caractère convivial.



Et on gagne



Bravo aux séniors ++

Fleury

RL du 09/11/2025

Le drapeau tricolore remis aux écoliers de Marc-Chagall



Les écoliers sont fiers de leur drapeau.

Comme de nombreuses écoles du sud messin, le groupe scolaire Marc-Chagall a reçu son drapeau tricolore frappé aux armoiries des communes de Fleury et Pouilly.

C'est au cours d'une manifestation réunissant les écoliers de CM2, les représentants des communes et de Frédéric Perrot président de l'UNC (Union nationale des combattants) de Verny et environs que cette remise a eu lieu. Les différentes personnalités présentes ont

rappelé aux enfants les notions de respect et de politesse, mais aussi les valeurs de la République et des couleurs du drapeau, sans oublier le devoir essentiel de mémoire. Et ce notamment au cours des différentes manifestations patriotiques à venir.

C'est avec une grande fierté que Maël a été nommé premier porte-drapeau de l'école. Car, à tour de rôle les écoliers seront appelés à porter avec respect ce drapeau lors des cérémonies patriotiques.



Fleury

RL du 10.11.2025

Quand le fait de se mettre au sport se traduit par la plantation d'arbres

Harmonie Mutuelle, par le biais de sa présidence de territoire en Moselle, a mené avec succès une opération solidaire et écologique intitulée Tous en selle. L'objectif? Inciter des adhérents non pratiquants à se mettre au sport, par le biais de balades à vélo et de marches conviviales.

Cette initiative a rapidement dépassé le simple cadre de l'activité physique. Comme le souligne Emmanuel Verrier, président de territoire de Moselle Harmonie Mutuelle : « Nous avons comptabilisé tous les kilomètres parcourus pour les transformer en un budget. Cette somme sera consacrée à la plantation d'arbres. »

Les écoliers impliqués

Il s'agit d'une première pour la mutuelle qui, en concertation avec ses adhérents, a choisi la commune de Fleury pour cette concrétisation environnementale. Dix arbres ont été mis en terre par les services techni-



L'opération a permis d'embellir le terrain de jeux.

ques de la commune sur le terrain vert, près de la salle polyvalente. Face au réchauffement climatique, les organisateurs ont sélectionné des espèces plus résistantes pour assurer la pérennité de ces plantations.

L'opération a mobilisé les éco-

liers de CP-CE de la commune, pleinement impliqués. Ils ont écouté avec attention les explications du maire Gilles Vavrille sur les essences plantées et l'importance cruciale des arbres dans notre écosystème.

Après l'effort et la sensibilisa-

tion, une petite collation a été offerte aux enfants. Le maire a profité de ce moment de partage pour adresser ses chaleureux remerciements à tous les participants, soulignant l'impact positif de cet engagement citoyen.

Fleury

RL du 04/12/2025

Le jumelage avec Nauviale scelle une amitié née pendant la Seconde Guerre



Des liens indéfectibles unissent les habitants de Fleury et de Nauviale, dans l'Aveyron. Photo DR

La commune de Nauviale, dans l'Aveyron, a vibré au rythme d'une cérémonie placée sous le signe de l'amitié et de la mémoire. Une délégation de Fleury s'est rendue sur place pour acter le jumelage entre les deux communes. Ce déplacement marque la concrétisation d'une union dont le premier acte avait été posé en avril 2024, à Fleury.

Les racines de ce lien profond plongent les habitants des deux communes dans une période sombre de l'Histoire. En 1940, suite à l'annexion de la Moselle, trois familles fleuriennes furent expulsées et trouvèrent refuge à Nauviale. Malgré les difficultés, l'accueil fut particulièrement chaleureux. Cet élan de solidarité est la pierre angulaire de leur relation. Depuis des décennies, des échanges réguliers et amicaux unissent ces populations.

Les maires des deux communes ont souhaité graver ces liens dans le marbre. Sous l'égide de Sylvain Couffignal, conseiller départemental de l'Aveyron et premier magistrat de Nauviale, la cérémonie a entériné le jumelage. L'événement a eu lieu notamment en présence de Jean-Claude Anglars, sénateur de l'Aveyron, et de Nathalie Dugast, conseillère départementale de l'Aveyron.

C'est dans une ambiance empreinte d'émotion que les deux maires ont signé la charte de jumelage. La délégation fleurienne a tenu à souligner l'accueil particulièrement chaleureux et amical qui lui a été réservé. Cette signature ne fait pas que concrétiser des liens passés ; elle ouvre également une nouvelle étape dans l'histoire des deux communes, étape visant à conforter les liens indéfectibles qui les unissent.

Habitant de Fleury à l'honneur

48

Un jour, une histoire

RL
LE REPUBLICAIN LORRAIN

Mercredi 3 décembre 2025

Thomas Vimbert, sommelier au Quai des Saveurs, le restaurant étoilé d'Hagondange en Moselle, a été nommé « Maître sommelier » en novembre dernier à Bordeaux. Une récompense qui couronne le parcours d'un amoureux du vin, passeur d'histoires et d'émotions.

Thomas Vimbert : le goût du vin, le goût des autres

« Mon costume, c'est mon armure. Quand je le porte au restaurant, je suis dans mon rôle. Quelque chose se

joue tous les jours en salle. Chaque vin raconte une histoire que j'ai envie de transmettre. » Thomas Vimbert est sommelier depuis 26 ans et

maitre sommelier depuis quelques semaines. Il s'émerveille encore. Pas las des semaines à rallonges, jamais affri face aux exigences de la clientèle des restaurants étoilés. « J'ai de la chance. Je fais ce que j'aime, je ne m'ennuie jamais et je travaille avec un chef qui a une vraie culture du vin. »

sition « Mon zénith à moi ». Il m'a fasciné. J'ai retrouvé Daniel Olivieri plus tard dans ma vie professionnelle. C'était un amour d'homme, je lui dois beaucoup, à commencer par mon choix d'études. »

« Quelque chose de magique »

Un bac techno au lycée hôtelier de Metz puis une mention complémentaire sommellerie à Tours, sans jamais douter de son choix : « J'ai toujours aimé la cuisine, mais l'univers mystérieux du vin a quelque chose d'exceptionnel. La cave est un berceau, les vins de jeunes enfants qu'il faut savoir éléver. Ouvrir une bouteille a quelque chose de magique. On n'est jamais totalement sûr de ce qu'on va découvrir. Avant de goûter on se demande toujours si l'on va vivre une expérience inédite. » Cette expérience que son palais décrypte, que ses connaissances décident et que son respect pour le travail des vignerons guide, Thomas Vimbert veut la partager : « La Lorraine manque de sommeliers de restaurant. Je comprends les jeunes qui veulent être cavistes pour avoir une vie plus paisible, mais je crois que le plaisir de ce métier est avant tout humain. La beauté de ce travail, c'est de lire le plaisir sur un visage. Quand un client

arrive au restaurant, qu'il est bougon, fermé, ça me challenge. Je me dis, j'ai trois heures pour lui donner le sourire. »

Ce sourire Thomas Vimbert le cultive au Quai des saveurs depuis 10 ans. Avant cela, il avait travaillé douze ans pour un autre chef étoilé à Metz : « Les expériences longues sont intéressantes. On peut construire une cave avec une logique d'achat structuré. » Dans la sienne on trouvera forcément des blancs. « Ce sont des exhausteurs de goût. Mon terrain de jeu c'est la partie septentrionale de la France, j'aime la Champagne, la Bourgogne mais aussi la Savoie et pour les cépages, j'adore le riesling et le chenin. »

Ce goût du vin et des autres, Thomas Vimbert le partage chaque année avec les jeunes du lycée hôtelier de Metz : « Le titre de maître sommelier est une reconnaissance, mais pas seulement. Ce titre m'oblige. J'ai envie de transmettre ma vision du métier à la jeunesse. De leur dire faites carrière. »

La sienne est réussie. Président de l'association des Sommeliers de Lorraine et désormais maître sommelier de Lorraine, il accompagne une étoile avec un luxe dont il a le secret : l'authenticité.

• Magalie Delle-Vedove



Thomas Vimbert :
« Le vin, mon métier,
ma famille
me rendent heureux.
Mon épouse
m'accompagne
dans cette aventure
depuis 18 ans.
C'est mon roc. »
Photo Magali Butny

Fleury

RL du 09/12/2025

Comment un Messin s'est faufilé dans l'univers mondialisé du café

Comment réussir à se faire une place sur le marché du café ? La Torréfaction Grainouly, à Fleury, soufflera ses trois bougies en 2026. Le jeune patron voyage, cherche des méthodes de production différentes, des goûts qui sortent des sentiers battus du « grillé ». Et ça marche.

Tout le monde, ou presque, consomme du café. Les acteurs jouent sur un échiquier mondial, comme pour le coton ou le blé. Mais en prenant des sentiers de traverse, un torréfacteur local a réussi à se faufiler. « Quand on crée une entreprise, ce n'est pas pour s'ennuyer ! », sourit Jonathan Dietz. La Torréfaction Grainouly, située à Fleury, près de Metz, aura trois ans en 2026. Le jeune patron était seul aux commandes en 2023. Il a embauché deux salariés depuis. « On ne propose pas "un vrai café", explique Jonathan Dietz. Nous proposons un autre univers ». En l'occurrence, un café qui raconte les voyages du Messin en Amérique Latine ou en Afrique, à la recherche de « graines différentes ». « Des jeunes comme moi, mais du côté producteur, qui ne veulent plus du vieux schéma productiviste d'avant. » De retour en Moselle, la plus-value repose sur une torréfaction « juste », sans cuire à l'excès. « Cramer le café masque souvent une piètre qualité. » Un goût convenu auquel on s'est habitué.



Jonathan Dietz, patron de la Torréfaction Grainouly à Fleury, lors d'une dégustation « comme on les fait entre producteur et acheteur, en Amérique Latine ». Photo Hugo Azmani

Le jour de notre visite, Adrien et Jean-Charles, les deux employés, effectuent la torréfaction hebdomadaire. Les graines viennent de deux « fermes » du Costa Rica.

Les Messins avaient effectué le voyage en mars. « Nous avions visité huit exploitations,

retrace Jonathan Dietz. Nous avons gardé deux références.

Déguster comme un acheteur

Dans un cas, le café est séché par le producteur en conservant une fine pellicule sur la

graine. « On dit que c'est un café rouge. » Dans l'autre cas, le café est séché dans sa pulpe. « Ces deux productions ne sont même pas encore référencées à la Specialty Coffe Association (SCA), l'organe de référence des torréfacteurs artisanaux. »

Le café est torréfié pendant

Pourquoi le prix du café augmente ?

Le prix du café a augmenté ces derniers mois, que ce soit en grande surface ou en torréfaction artisanale. Le patron de Grainouly l'explique par plusieurs facteurs : « Tout d'abord, une consommation

mondiale qui augmente. Mais dans le même temps, une production à la peine, pour deux raisons : le changement climatique et une vision productiviste à outrance ont abîmé des parcelles. Dernier

paramètre, même dans les fermes modernes et bien installées : toute une génération des pays producteurs est comme notre génération : si elle peut éviter les métiers agricoles, elle le fait. »

une quinzaine de minutes. Le torréfacteur (la machine porte le même nom que le métier) ressemble à un chaudron fermé, tournant comme une bétonneuse au-dessus du feu. « Les derniers instants sont cruciaux pour l'équilibre final. » On se réchauffe autour des flammes, en regardant l'hiver mosellan par la fenêtre. Jonathan Dietz propose une dégustation de pro, « comme on les fait entre producteur et acheteur ». Le café est moulu grossièrement, puis versé dans un verre d'eau chaude. Il surnage, formant une croûte qui se délite. La macération est évacuée dans un timing précis, à la louche. Chaque testeur trempe une grosse cuillère en surface, dans un mouvement de balais, puis la sent et la boit bruyamment, en aspirant de l'air. L'expérience est époustouflante, une palette d'arômes se dégage. « On décèle tout le potentiel du café avec cette méthode. La façon dont le café sera préparé (filtre, machine, etc.) ne sera qu'un révélateur. »

Grainouly travaillait avec les professionnels au départ. En grandissant, la torréfaction s'est ouverte au grand public. Des magasins proposent leur café à Metz, en plus du comptoir de Fleury. Des collaborations sont lancées avec la brasserie Papillon de Sierck-les-Bains par exemple. « Le café est une ouverture, pas un monde de geeks renfermés », conclut Jonathan Dietz.

• Hubert Gamelon

Actes de civisme

Les occasions de se plaindre des incivilités ne manquent pas et il est d'autant plus nécessaire de souligner les actes de civisme de celles et de ceux qui bénévolement et spontanément proposent leurs services pour participer à l'entretien de la commune.

Un grand merci à Maxence, Ennio et Paul qui sont venus spontanément en mairie pour proposer une action de nettoyage des espaces communaux.

Ils ont été reçus en mairie et à l'invitation du maire ils ont signé le livre d'or de la commune.



Cérémonies



Du 14 au 16 novembre, à l'initiative de Sylvain Couffignal, maire de Nauviale en Aveyron, une délégation de Fleuriens a été reçue par la municipalité pour confirmer le jumelage initié à Fleury le 4 avril 2025. Plusieurs moments forts ont ponctué ces journées placées sous le signe de l'amitié et de la convivialité. Les festivités ont débuté par la plantation d'un arbre du souvenir. Le dimanche matin après une messe à l'église Saint Martin de Nauviale, une foule nombreuse s'est dirigée vers le monument aux morts pour célébrer tout d'abord solennellement l'armistice du 11 novembre 1918. A l'issue de cette cérémonie les maires des deux communes ont signé la confirmation de la charte de jumelage.

jumelage. Le lendemain matin, c'est à Pruines, commune voisine de Nauviale que les élèves du RPI Pruines-Nauviale-Mouret nous ont reçus. Nous avons pu échanger avec eux sur de nombreux thèmes concernant l'histoire du jumelage mais aussi sur la vie communale et le rôle des élus. Des échanges riches et une soif de connaissance tout à fait remarquable. Des échanges avec l'école Marc Chagall ont d'ors et déjà été programmés. Nous avons aussi eu le plaisir de rencontrer les derniers témoins de cette période difficile de notre histoire où des Fleuriens expulsés de chez eux par les nazis ont été recueillis pour certains à Nauviale. Les liens qui se sont tissés alors doivent rester vivants et fraternels, c'est tout le sens de ces cérémonies de jumelage.



Sous l'égide de l'Union Nationale des Anciens Combattants de Verny et environs et du Souvenir Français, la cérémonie du 11 novembre à Fleury a été particulièrement émouvante en présence des fidèles portes drapeaux, de nombreux élus et habitants de Fleury et des communes avoisinantes, des pompiers venus en nombre, des représentants de la gendarmerie, des élèves de l'école Marc Chagall avec leur porte drapeau et de Thomas Cauwet, notre trompettiste, qui a joué avec brio la sonnerie aux morts. A noter, les enfants qui ont lu avec beaucoup d'application des extraits de lettres de poilus.



Coup de projecteur sur les artisans de Fleury



Dans notre commune de Fleury, l'artisanat local continue de vivre et d'évoluer, porté par des femmes et des hommes passionnés. La liste des artisans répertoriés sur le site internet de la mairie (www.fleury.fr) révèle un large éventail de savoir-faire : de la menuiserie, maçonnerie, charpente, électricité générale ou toiture, à des services plus spécialisés comme la sécurité incendie, l'architecture, le carrelage/peinture, ou encore l'entretien automobile.

Parmi eux, deux nouveautés méritent tout particulièrement notre attention :

- **L'Atelier Moto du Barbu.** Installé récemment, ce garage de proximité propose l'entretien, la réparation, le diagnostic, le remplacement de pièces et pneumatiques pour les deux-roues, ainsi que des prestations de personnalisation et de dépannage. Une excellente initiative pour les motards de la région qui souhaitent un service de qualité, près de chez eux.
- La reprise de la boulangerie Zimmer par **Les Délices d'Alexis**. Un commerce de proximité synonyme de pain frais, de viennoiseries et de convivialité.

Il ne faut pas non plus oublier les « métiers de bouche », qui contribuent eux aussi à la vitalité du village :

- **L'Auberge Fleurie**, notre restaurant local, qui propose une cuisine chaleureuse et accueille habitants comme visiteurs.
- **Les traiteurs**, notamment **David Collignon** et **Tony Grégoire**, qui mettent leur savoir-faire au service des événements et réceptions.
- **Bonne et Généreuse**, une activité artisanale proposant biscuits et pâtisseries, très appréciée des gourmands du secteur, récemment référencée dans le guide du « petit futé » !
- **Le fumoir de Fleury** qui propose des produits de salaison et fumage.
- **La torréfaction Grainouilly** dont la réputation ne cesse de s'accroître.

Ces artisans locaux, chacun dans leur domaine, contribuent à faire vivre Fleury : qu'il s'agisse de chantiers de rénovation, de dépannage ou de gourmandises quotidiennes, ils illustrent la richesse de notre tissu économique de proximité. Soutenir ces professionnels, c'est non seulement garantir un savoir-faire de qualité, mais aussi fortifier le lien social et le dynamisme de notre village.

Alors, n'hésitez pas : pensez « local » — pour vos travaux, vos besoins, vos envies — et encourageons ensemble les artisans de Fleury.

Retrouvez la liste de nos artisans sur notre site fleury.fr et en page 2 et 3 de ce numéro de Lys infos



Scannez-moi pour découvrir mon site internet



LUDOVIC WYGODA

Mecanicien moto

07.43.63.72.18

latiermotodubarbu@outlook.fr

État Civil

Ils sont nés, se sont mariés, nous ont quittés.

Voici l'État Civil du 16 décembre 2024 au 16 décembre 2025.

Naissances



BOYER Charles	13 janvier
PERRIN Marius	18 janvier
MEHLEN Lyno	29 avril
REIMRINGER Augustin	1 ^{er} mai

Et 6 filles et 3 garçons, naissances non parues dans la presse.

Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux petits Fleuriens.

Mariages

GRIGOLETTO Amandine et KRATZ Kevin	10 mai
TSCHEILLER Marie et RÉMOND Rémi	07 juin
CLÉMENT Sabrina et DAUM Eric	20 septembre
AUZANNEAU Florence et GRIS Antoine	10 octobre

Nous présentons, aux jeunes époux, nos meilleurs vœux de bonheur.



Décès



LANGBACH née SCHLEININGER Monique	17 janvier
GROMANGIN Jean Marie	18 mai
LEMOINE André	14 juin
TRISSE née DEZALOS Jacqueline	13 août
GIRCOURT née KLEITZ Hélène	29 septembre
PISONI née CABAILLOT Hélène	27 octobre
PAVEAU Alain	08 décembre
BOHN née FARDEL Noëlle	15 décembre

Nous renouvelons nos condoléances aux familles.

Pour information : s'agissant des parutions d'articles d'état-civil dans le Républicain Lorrain, il est à noter que ces annonces sont soumises au préalable à l'accord des familles.

Devoir de mémoire, appel à témoignage

Le Conseil Municipal en date du 3 novembre 2025 a décidé l'inscription des noms des morts victimes des guerres sur le monument aux morts de Fleury. Pour compléter et illustrer cette démarche, nous recherchons des archives familiales ou des témoignages qui nous permettraient de mieux connaître ces personnes qui sont mortes à la guerre. Si vous possédez des documents (courriers, photos etc.), n'hésitez pas à nous les présenter, nous en ferons une copie afin de constituer un dossier mémoriel.

En voici la liste connue à ce jour :

1914-1918

Auguste BOUVIER	05-09-1879
Jules CONRAD	15-10-1875
Pierre CONRAD	11-01-1896
Albin CREPIN	25-01-1897
Eugène CREPIN	20-03-1890
Emilien DROITCOUR	01-10-1881
Charles FENOT	19-12-1886
Marie Charles FENOT	07-03-1879
Victor FENOT	15-03-1896
Charles HANESSE	06-12-1884
Ernest HANESSE	06-12-1885
Jules HANESSE	10-04-1886
Marc HORNEBECK	25-04-1884
Jacob LUCIEN	30-09-1880
Félicien LEFEVRE	15-01-1885
Joseph LEFEVRE	16-04-1895
Paul LHUILLIER	22-10-1896
Léon PIEMONTE	01-05-1880
Paul PROVOT	31-07-1886
Céleste CABAILLOT, civil	07-10-1878

1939-1945

Militaires	
Paul QUENISSET	17-05-1907
Gérard MANSION	08-04-1923
Civil	
Gustave HANESSE	17-10-1895
Indochine	
Victor LAROSE	30-11-1924

Sommaire

- 2-3 L'essentiel de Fleury
- 4-6 Ils ont délibéré
- 7 Procurations élections
- 8 CCSM / Mobilité
- 9 CCSM / Patrimoine
- 10-12 Travaux
- 13 Décorations de Noël
- 14 Travaux
- 15 Bibliothèque
- 16 Brèves
- 17-20 La petite plume de Marc Chagall
- 21-28 Associations
- 29-31 Revue de presse
- 31 Acte de civisme
- 32 Cérémonies
- 33 Coup de projecteur
- 34 Etat-Civil
- 35 Devoir de mémoire - Sommaire

Mairie

13, rue Gérard Mansion 57420 Fleury
Tel 03 87 52 67 59
E-mail : mairie@fleury.fr
Site Internet : www.fleury.fr

Heures d'ouverture

Du Lundi au Jeudi : 08h30 à 12h00
Vendredi : 08h30 à 12h00 / 14h30 à 18h30

Lys Infos,

Magazine, édition n°35
Edité par la Mairie de Fleury : 650 exemplaires
Directeur de publication : Gilles Vaville
Rédacteur en Chef : Audrey Baumann
Rédaction, Commission communication :
Audrey Choley, Sarah Muller Strecker,
Laurence Schang, Vincent Laurent,
Frédéric Weber
Impression : Mairie de Fleury

Sivom de Pouilly-Fleury

21 chemin de Metz 57420 Fleury
Tel 03 87 57 18 37
Heures d'ouverture :
lundi et jeudi de 14h00 à 18h30
Courriel :
secretariat@sivomdepouillyfleury.fr

Agenda des manifestations

- Vendredi 16 janvier 2026

Les Vœux du Maire Salle ronde à 18h30

- Dimanche 29 mars 2026

Bourse puériculture organisée par l'A.I.P.E

- Vendredi 8 mai 2026

Marché Fermier organisé par le Comité des Fêtes

- Samedi 23 mai 2026

Repas des seniors organisé par la municipalité

- Samedi 13 juin 2026

Feux de la Saint Jean organisés par l'Association Sportive Tennis Badminton

- Samedi 27 juin 2026

Kermesse de l'école organisée par l'A.I.P.E

(retrouvez l'agenda des manifestations sur notre site
www.fleury.fr)



Toute l'équipe municipale
vous souhaite
de joyeuses fêtes de fin
d'Année

Associations

A.I.P.E. (Assoc. Intercommunale des Parents d'Élèves)
Présidente Cyrielle Joly contact@aipemarccbagall.fr

ART CULTURE CREATION
Président Philippe Lochon

Tel. : 03 87 64 37 86

ASSOCIATION SPORTIVE TENNIS ET BADMINTON
Président Jacques Remigy

Tél. : 06 89 99 57 38

CHORALE LA VILLAGEOISE
Présidente Jeanne Cledat

Tél. : 06 23 02 43 56

FLEURY FOOTBALL CLUB
Président Cyril Arnoux

fleuryfc@gmail.com

KANY CLUB
Président André Kremer

Tél. : 06 14 84 59 81

SPORT CULTURE LOISIRS
Présidente Sandrine Bicard

sclfp57@gmail.com

SPORT POUR TOUS
Présidente Evelyne Mallinger

Tél. : 03 87 52 68 03